

EPREUVES COMMUNES DE CONTROLE CONTINU

CLASSE DE PREMIERE

Epreuve 1 : Compréhension de l'oral

Durée : 20 minutes (temps d'écoute non compris)

Niveaux visés : B1 pour la langue A ; A2-B1 pour la langue B

	Compréhension de l'oral
Support de l'évaluation	Document audio ou vidéo d'une durée de 1min30 maximum
Modalités	Trois écoutes avec une minute de pause entre les écoutes puis compte rendu du document en français

Remarque : durant les écoutes ou visionnages, les candidats peuvent prendre des notes.

Epreuve 2 : Compréhension de l'écrit – Expression écrite

Durée : 1h30

Niveaux visés : B1-B2 pour la langue A ; A2-B1 pour la langue B

L'épreuve est composée de deux parties :

	Compréhension de l'écrit	Expression écrite
Support de l'évaluation	1 ou 2 documents (longueur cumulée entre 2300 et 4000 signes blancs et espaces compris)	1 ou 2 questions en lien avec la thématique générale du document support de l'évaluation de la CE. Le sujet peut prendre appui sur un doc iconographique.
Modalités	Les candidats rendent compte des documents en anglais ou en français , de manière libre ou guidée.	En anglais

Remarque : le sujet dans son intégralité est distribué au début de l'épreuve ; les candidats organisent leur temps individuellement.

2^{ème} trimestre

3^{ème} trimestre

CLASSE DE TERMINALE

Epreuve 1 : Compréhension de l'oral et de l'écrit – Expression écrite et orale

Niveaux visés : B2 pour la langue A ; B1 pour la langue B

3^{ème} trimestre

L'évaluation se déroule en deux temps :

- le premier temps consiste en une partie écrite de 1 heure 30
- le second temps consiste en une épreuve orale individuelle d'une durée de 10 min

Partie écrite – 1 heure 30

Compréhension de l'oral	Compréhension de l'écrit	Expression écrite
Document audio ou vidéo d'une durée de 1min30 maximum	1 ou 2 documents (longueur cumulée entre 2500 et 4300 signes blancs et espaces compris)	1 ou 2 questions en lien avec la thématique générale du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la CO et de la CE. Le sujet peut prendre appui sur un doc iconographique.
Trois écoutes avec une minute de pause entre les écoutes puis compte rendu du document en français	Les candidats rendent compte des documents en anglais ou en français : ils peuvent être guidés par des questions qui portent également sur la compréhension de l'ensemble du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la CO et de la CE.	En anglais

Remarques :

- durant les écoutes ou visionnages, les candidats peuvent prendre des notes
- le sujet dans son intégralité est distribué au début de l'épreuve; les candidats organisent leur temps individuellement.

Partie orale – 10 min

Bac général
Temps de préparation 10 min

Bac technologique
Pas de temps de préparation

Le candidat a le choix entre 3 axes culturels du programme proposés par l'examineur.

En tenant compte du choix du candidat, l'examineur propose des pistes de discussion : 2 documents iconographiques, ou 2 citations, ou 1 document iconographique et 1 citation.

L'oral repose sur l'enseignement technologique qui a fait l'objet de l'ETLV (enseignement technologique en langue vivante) en terminale. Pour la série STMG il s'agit de présenter une organisation (entreprise, administration ou association).

PPC de 5 min + PPI de 5 min

Prise de parole en continu
5 min

Prise de parole en interaction
5 min

Les ressources utilisées pour la prise de parole en continu sont produites par le candidat.

Le candidat explique quel document ou quelle citation illustre à son sens le mieux l'axe qu'il a choisi et pourquoi.

L'entretien est élargi à des questions plus générales, portant par exemple sur le travail réalisé par le candidat sur l'axe choisi.

Remarque : le jury est composé de 2 enseignants, l'un pour l'enseignement technologique choisi, l'autre pour la langue vivante.

